

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA VALLÉE DE L'ARIÈGE
HAUTE-GARONNE**

N° 128/2016

OBJET : Autorisation de signature d'un avenant n°2

Marché : Gestion des stations de traitement des eaux usées et des postes de refoulement et de relèvement du territoire ; gestion des réseaux d'assainissement collectif et facturation.

L'an deux mille seize et le 13 décembre à 20h30

Le Conseil de la Communauté de Communes, de la Vallée de l'Ariège dûment convoqué en date du 30 novembre 2016, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, sous la présidence de Monsieur BAURENS Serge.

PRESENTS : M. PACHER René, M. SIRABELLA Roger, Mme TEISSIER Joëlle, Mme LAFUSTE Carole, Mme BOUTILLIER Sylvie, M. MAGGIOLO Serge, M. AZEMA René, M. COURET Bertrand, Mme TENSA Danielle, Mme HENDRICK Pierrette, M. REMY Jean-Louis, Mme COURBIERES Monique, M. LACAMPAGNE Patrick, M. GRANGE Régis, Mme ARAZILS Marie Christine, M. ZDAN Michel, M. LORRAIN Jean Luc, M. RIVELLA Alain, Mme FIGUEROA Anne, M. VESELY Guy, M. CAZAJUS Joël, M. VANDEN BIL Marc, M. PASQUET Wilfrid, M. COUZIER Jean Jacques, M. BAURENS Serge, M. MONIER Catherine, M. DIDIER Claude, M. BLANC Jean-Claude, M. BONCOURRE Thierry.

POUVOIRS : Mme BARRE Nadine à Mme BOUTILLIER Sylvie
M. CHENIN Jean à Mme HENDRICK Pierrette
M. VINCINI Sébastien à M. BAURENS Serge
M. GODEFROY Julien à M. VESELY Guy

ABSENTS EXCUSES : M. CAILLAT Pierre Yves, M. POURRINET Jacques.

ABSENTS NON EXCUSES : M. PEREZ Alain, M. ONEDA Daniel, M. GILABERT Nicolas, M. DELCASSE Jean, M. RELUN André, M. MESPLIE Hubert, Mme WATREMETZ Marie-Anne

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Monsieur LORRAIN Jean Luc été nommé secrétaire de séance

Monsieur le Président rappelle que les marchés relatifs à la gestion des ouvrages de collecte et de traitement du territoire communautaire, les contrôles et la facturation des abonnés ont été notifiés le 24 juin 2016 au prestataire VEOLIA EAU pour une durée globale de 3 ans à compter du 27 juin 2016.

Le marché comprend 2 lots :

- Lot 1 : Gestion des STEP et PR : fonctionnement, surveillance et entretien des installations.
- Lot 2 : Gestion des ouvrages de collecte des eaux usées du territoire ; fonctionnement, surveillance et entretien ; contrôle et autorisation de rejet d'eaux usées non domestiques ; contrôle des raccordements au réseau public de collecte d'eaux usées ; facturation des abonnés au réseau eaux usées.

Il rappelle que le cahier des charges prévoit la prise en charge de l'exploitation de la station d'épuration de Picarrou à compter du mois de novembre 2016.

Or, en raison d'un retard pris dans le raccordement de la totalité des réseaux à la station (enquête publique en raison d'un bois classé), l'exploitation de la STEP de Picarrou ne pourra être effective qu'au mois de mars 2017.

Monsieur le Président précise les éléments suivants :

- Montant initial du lot 1 : 749 607.00€ HT
- Montant du lot 1 – après avenant 1: 769 290.67€ HT
- Nouveau montant du lot 1 – après avenant 2 : 767 907.67€ HT
- Coût annuel de la prestation : 256 715.01€ HT
- Incidence financière des avenants cumulés sur le montant du lot 1 : -0.18%

Monsieur le Président informe l'assemblée délibérante que les membres de la Commission d'Appel d'Offres ont émis un avis favorable dans sa séance du 5 décembre 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide de :

- **VALIDER** la décision de la CAO;
- **AUTORISER** le Président à signer l'avenant n°2 et tout autre document utile à la validation de l'avenant n°2.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS